

à notre politique vicieuse relativement aux céréales. Le Gouvernement a fixé à un certain niveau le prix des porcs et des céréales. Puis on accorda une préférence aux éleveurs de porcs de l'Ontario. En conséquence, le cultivateur de l'Ouest qui donnait de l'orge à ses porcs perdait le supplément de 15c par boisseau qu'il aurait obtenu s'il avait vendu son grain. Cette ligne de conduite est de nature à créer une pénurie de viande. Si je ne me trompe, la production de porcs s'est élevée en août à quelque 50,000, alors qu'on en avait besoin de 100,000 par semaine. Tout cela fait partie du problème des produits de base, dont la solution exige un programme à long terme, afin que le cultivateur sache à quoi s'en tenir. A l'heure actuelle, les jeunes hommes et les jeunes filles quittent la ferme et prennent le chemin de la ville. Ce n'est pas dans l'intérêt du pays. Ils resteraient sur la ferme s'ils avaient l'espoir d'y gagner convenablement leur vie.

J'ai examiné sommairement ces problèmes dans l'espoir que les honorables sénateurs travailleront à les résoudre. Je les remercie de m'avoir écouté avec autant de patience. Je ne me sens pas très à l'aise cet après-midi. Je n'ai jamais manqué, à titre de simple membre de cette Chambre, de donner libre cours à mes propres sentiments. Si j'ai offensé quelques-uns de nos partisans, en cette enceinte ou ailleurs, je les prie d'en blâmer mon ignorance ou mon manque de sens politique, car je cherche, comme chacun de nous d'ailleurs, à faire du Canada un pays digne de ceux qui se sont battus pour lui.

Des VOIX: Très bien.

(Sur la proposition de l'honorable M. Robertson, la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.)

Le Sénat s'ajourne durant bon plaisir.

SANCTION ROYALE

L'honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, député du Gouverneur général, étant venu et s'étant assis au pied du trône, et la Chambre des communes étant venue avec son Orateur, il plaît à l'honorable député du Gouverneur général de donner la sanction royale aux bills suivants:

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense nationale et la démobilisation.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1946.

Les membres des Communes se retirent.

Il plaît à l'honorable député du Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures de l'après-midi.

SÉNAT

Jeudi 13 septembre 1945.

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au Fauteuil.

Prières; affaires courantes.

COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT

MOTION

L'honorable M. ROBERTSON: Honorables sénateurs, je demande à déposer la motion que voici:

Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de Sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, pour faire enquête et rapport sur les diverses questions qui peuvent de temps à autre leur être soumises; et le comité des Ordres permanents soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, lorsque requis; et que le comité de Régie interne et des dépenses imprévues ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, et à l'égard de laquelle l'honorable Président n'a pas à intervenir aux termes de la Loi du service civil, et que ce comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite.

Son Honneur le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, quand cette motion sera-t-elle prise en considération?

L'honorable M. MURDOCK: A la prochaine séance, de sorte que nous aurons le temps d'en prendre connaissance dans l'intervalle.

(La motion est transformée en avis de motion.)

L'HONORABLE SÉNATEUR DONNELLY FÉLICITATIONS À L'OCCASION DE SON ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable DUNCAN McL. MARSHALL: Honorables sénateurs, avant de passer à l'ordre du jour, je voudrais faire une brève observation. J'aurais préféré la faire lundi, mais nous n'aurons pas de séance ce jour-là. Je veux parler d'un de nos collègues qui est l'un des anciens membres du Sénat du Canada. Je suis certain que vous serez tous heureux de vous joindre à moi pour offrir des félicitations